

ECH@di RESEAU

N° 63

Vendredi 9 avril 2021

ÉDITO

Les démarches de solidarité, d'entraide, continuent à fleurir comme les fleurs au printemps ; c'est porteur d'espérance. Menées par des individus, des associations, des collectifs, elles touchent à l'hébergement, la nourriture, la santé, la scolarisation, l'accès à un travail, l'apprentissage de la langue, les divertissements... En un mot, la vie sociale. Car c'est bien le droit inconditionnel à la vie tout court qui est ainsi brandi comme un nouvel étendard par la société civile. Ce faisant, elle se réapproprie une responsabilité qu'elle avait passablement déléguée à l'Etat. C'est bien que nous nous réaffirmions dans ce domaine, mais, pour autant, nous courrons le risque de cautionner un désengagement des autorités, alors même que les lois leur font obligation d'assistance. Comment, alors, concilier humanité et citoyenneté, entraide solidaire et défense de l'état de Droit ? Sans doute en poursuivant nos engagements sur le terrain et en menant, en même temps, toutes les bagarres judiciaires possibles pour que les pouvoirs publics et les délégations de service public respectent leurs obligations et, ce faisant, toutes les personnes sans discrimination.

INFOS RÉGIONALES

Lancement du projet Réseau Hospitalité Vaucluse. Ce n'était pas un poisson, mais de belles rencontres, ce jeudi 1^{er} avril. Une petite délégation du RH régional, avec une représentante de la Fondation Abbé Pierre (FAP), a visité les Accueils de Jour d'Avignon et de Caumont. Le premier est animé par le Secours Catholique et le second par Le Village. Ces deux lieux sont très impressionnants pour les qualités humaines et professionnelles de leurs services (nous en reparlerons). Ils seront l'ancrage du projet de permanences d'accueil d'accès à l'hébergement et de maintien en hébergement des personnes en situation précaire (notamment personnes sans droit au séjour) que le groupe naissant RH Vaucluse, va assumer. Pour mener ce travail, une personne a été embauchée à mi-temps, grâce au soutien de la FAP. Il se fera en partenariat étroit avec *Le Village* dont nous avons déjà parlé.

INFOS NATIONALES

Lutter contre les amalgames et la désinformation visant les personnes étrangères. La Cimade vient de publier un document visant à rétablir la vérité sur le vécu des personnes exilées. Ce document est divisé en six parties reprenant les clichés les plus fréquemment entendus ; il est à télécharger sur le site <https://cutt.us/BMgsn>

ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

La justice saisie par 28 mineurs non-accompagnés. Mardi 6 avril, 28 mineurs non-accompagnés, soutenus par Médecins du Monde et d'autres associations, ont déposé un référé liberté auprès du Tribunal administratif de Marseille pour demander leur prise en charge par le Conseil départemental. A lire sur <https://is.gd/tWCImI>

Un pôle « hygiène ». L'état et la Ville s'engagent à la création d'un Pôle pour l'hygiène des marseillais les plus précaires sur l'avenue Foch d'ici deux ans. Sortie de terre prévue d'ici 18 à 24 mois sur l'avenue Foch (4e). Une équipe composée du Samu social municipal et de professionnels médicaux et sociaux animera ce « Pôle hygiène santé municipal ». A lire sur <https://clck.ru/U8Mmi>

Le dispositif « Mon toit pour toi » de l'Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs (AAJT) attaque sa troisième année d'existence. En 2020, malgré la crise sanitaire, il a permis à 21 jeunes réfugiés d'être hébergés par des hôtes bénévoles. Article sur le journal « Marcelle » : <https://clck.ru/U9V5d>.

Le dispositif « Coup de pouce » de l'AAJT s'adresse aux jeunes en déficit de ressources en vue de mener une action débloquent leur projet d'insertion socio-professionnelle, quand les aides financières classiques prévues dans le cadre du droit commun n'y répondent pas. La prochaine commission d'attribution se réunit le 22 avril 2021. Pour permettre le traitement des dossiers, merci de me faire parvenir les demandes au plus tard vendredi 16 avril. Contact : claire.louazel@ajjt.asso.fr.

10 cuisiniers réfugiés aux fourneaux de restaurants marseillais en juin. Comme chaque année depuis 5 ans, le « *Refugee Food Festival* » mise sur la solidarité entre les restaurateurs en leur proposant d'accueillir des réfugiés à leurs fourneaux. A découvrir sur <https://cutt.us/hJDtn>

Le tourniquet est la newsletter de La Cimade/Marseille qui rend compte de l'observation d'audiences du Juge des libertés et de la détention (JLD) du centre de rétention administrative (CRA) de Marseille (49-51 bd Ferdinand de Lesseps). Un groupe de cimadiens s'y rend régulièrement, et témoigne de ce qui s'y passe. Pour rappel, la Cimade dénonce l'existence des CRA et demande leur fermeture. Pour vous donner une idée d'une audience du Juge des libertés et de la détention, voici ce que relate le dernier n° du « tourniquet » :

C'est la première présentation de M. M. au JLD. Son épouse française et leurs deux enfants sont dans la salle. Ils vivent ensemble, de multiples documents certifient leur adresse stable. Arrivé en 2011 avec un visa touristique, M. M. a fait l'objet d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) en 2018, annulée en janvier 2020. Un titre de séjour d'un an lui a aussitôt été accordé.

Par inadvertance il dépose sa demande de renouvellement 5 jours après l'expiration et ne dispose pas du précieux récépissé de sa demande que la préfecture de Nice met, selon l'avocat, 6 mois à délivrer... La préfecture a aussi oublié de radier M. M. du fichier des personnes recherchées sur lequel il était inscrit depuis son OQTF de 2018.

Alors lorsqu'il est interpellé, M. M. est aussitôt placé en retenue administrative et une nouvelle OQTF lui est signifiée.

L'avocat plaide: "la carence de la préfecture n'a pas à être supportée par ce monsieur".

La conviction de la juge est déjà faite: "je ne suis pas juge de l'OQTF, mais je dispose tout de même d'une marge de manœuvre, l'assignation a résidence me semble évidente."

L'avocat persiste à pointer la suite de défaillances de la préfecture elle-même, qui a abouti à la rétention illégale de M.M. au CRA. Sa plaidoirie l'emporte ! La juge reconnaît que l'audition de police et la procédure ont été bâclées. M. M. est libéré.

Vous pouvez vous abonner au « tourniquet » sur le site de La Cimade : <https://clck.ru/UAAQp>

AGENDA

2° rencontre ouverte pour réfléchir au projet de « Maison de l'Hospitalité » à Marseille. Elle se tiendra le lundi 19 avril, 18h - 20h30, en visioconférence autour de 3 ateliers : une maison de l'hospitalité pour qui ? Comment faire pour que tous les publics visés aient leur place ? Quels contenus ? Quels types d'activités ? Comment sont-elles choisies et organisées ? Quel mode de gouvernance et quels partenariats ? Une inscription préalable est nécessaire sur contact@reseauhospitalite.org.

Samedi 5 juin. La 8ème rencontre de l'hébergement solidaire, qui devait avoir lieu le 17 avril, est reportée au samedi 5 juin. Elle aura lieu au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, Marseille 13001, de 10h00 à 12h30. Thème central : « *État des lieux de l'accueil à Marseille* ».

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 3 et le 9 avril, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 6 demandes d'hébergement concernant des familles, deux femmes et trois jeunes-hommes.